

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoum/Session ordinaire du Conseil municipal Le budget primitif en hausse de plus de 472 millions francs

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

Celui-ci s'établit à 1 milliard 818 millions 728 974 francs, contre 1 milliard 346 millions 023 938 francs en 2018, soit une augmentation de 472 millions 705.036 francs

LA session ordinaire du Conseil municipal de Ntoum consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif exercice 2019, qui s'est tenue mardi dernier dans la salle polyvalente du premier arrondissement de ladite ville, a tablé sur un budget équilibré en recettes et en dépenses à 1 milliard 818 millions 728 974 francs, contre 1 milliard 346 millions 023 938 francs en 2018, soit une augmentation de 472 millions 705 036 francs.

Au cours desdits travaux ouverts par le préfet du Komo-Mondah, François Ntoutoume Essone, et sous la présidence du maire Juste Parfait Biyogo b'Otogo, plusieurs questions ont été abordées par les conseillers, notamment des pré-



Le bureau du conseil municipal de Ntoum à l'ouverture des travaux.



Quelques auxiliaires de commandement à l'ouverture de la session.

occupations liées à la vie quotidienne de la cité, ainsi qu'au vote du budget primitif 2019.

Ainsi, après l'adoption à l'unanimité du budget primitif par les 50 conseillers municipaux présents et l'examen de dix délibérations soumises au Conseil, les investissements suivants ont été retenus pour la commune : construction de l'Hôtel de ville, finitions des travaux de construction du marché du PK 27, travaux de réhabilitation du siège de la mairie du deuxième



Les conseillers autour de la table.

arrondissement, et son aménagement d'un lotissement esplanade, aménagement au premier arrondis-

sement, aménagement des décharges publiques dans les trois arrondissements et acquisition de six véhicules de service. Outre les investissements retenus, les conseillers ont évoqué les questions d'adduction d'eau potable et d'extension du réseau électrique, sans oublier l'insécurité qui prévaut dans les quartiers.

La mairie de Ntoum a également pour ambition d'assurer de façon constante la propreté et l'assainissement du cadre de vie des popu-

lations. Il y a aussi la réhabilitation des voies communales grâce à la ristourne (contribution ordures ménagères) qui s'élève à 554 millions 180 606 francs. La mairie envisage ainsi faire de Ntoum une ville un peu plus propre par le ramassage quotidien des déchets ménagers.

Pour rappel, ce budget de l'exercice en cours, qui prévoit 60% pour le fonctionnement et 40% pour l'investissement, sera soumis au ministère de tutelle pour approbation.

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Lébamba/Vie des associations

Les membres de "Bapèpidi" exposent leurs doléances au préfet



Le préfet de la Louetsi-Wano, Euloge Parfait Mombo Moukaga, attentif aux propos...



... de ses hôtes.

Gloire Junael MOUBEDI BIGOGO
Lébamba/Gabon

LES membres de l'association "Bapèpidi", qui regroupe les aveugles et malvoyants du département de la Louetsi-Wano à Lébamba, ont été reçus dernièrement par le préfet de la localité, Euloge Parfait Mombo Moukaga. La délégation était constituée du président Pierre Bounzanga, et de Jean Marie

Nzemi, Louise Matougou et Benjamin Mabi, tous membres du bureau directeur. Pendant plus de deux heures, ces représentants au plus haut niveau départemental de l'association ont d'abord demandé à Dieu, à travers une prière, de bénir la nouvelle autorité et d'être au centre de toutes ses activités, avant de lui présenter leurs civilités. Ils ont ensuite présenté à l'autorité administrative départementale, les différents maux qui minent leur

association. Il s'agit, ont-ils précisé, de leur marginalisation dans certains milieux, de la lenteur observée dans l'aboutissement de leurs dossiers pour leur prise en compte effective. Ils ont aussi fait état de la perception d'allocations très insignifiantes une fois par année, versées par la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), en ce que celles-ci ne couvrent qu'une infime partie de leurs besoins ; des diffi-

cultés de scolariser leurs enfants, surtout en cette période de rentrée, faute de moyens. Autres faits portés à la connaissance du préfet, l'apparition sur les listes des prestations de noms de certains aveugles décédés depuis longtemps, alors que le Centre social de la localité procède, chaque année, à un recensement, et surtout la non-prise en compte des nouveaux cas recensés lors des paiements des allocations à ces

personnes handicapées. Le préfet, en réponse à leurs préoccupations qu'il a jugé légitimes, a promis à ses interlocuteurs de ne ménager aucun effort pour les transmettre aux autorités compétentes. Aussi, Euloge Parfait Mombo Moukaga a-t-il demandé à ses hôtes de recenser les différents points dans un document qu'ils déposeront ensuite à son cabinet sans délai. De sorte qu'il saisisse officiellement les plus hautes autorités, et que leurs besoins

soient éventuellement pris en compte. Mais déjà, le préfet leur a demandé de ne pas céder au découragement car, leur a-t-il déclaré, les autorités sont très préoccupées par les problèmes d'ordre social. Satisfait, le directoire de "Bapèpidi" a promis, à son tour, de rendre fidèlement compte aux membres de l'association des conclusions de cette rencontre lors de leur prochaine assemblée générale.